

Handicap et pluralisation des normes : de l'expérience vécue à la reconnaissance sociale

Cette recherche s'intéresse à la façon dont les politiques de la vulnérabilité soutiennent aujourd'hui l'autonomie des personnes et prennent en compte leur point de vue, autrement dit leur subjectivité.

La recherche aborde cette question dans deux champs particuliers, celui du handicap et celui de la tutelle. Elle se focalise sur les dispositifs d'arbitrage qui ont pour objectif de concilier les aspirations des personnes d'une part, et les contraintes économiques, sociales, juridiques et éthiques d'autre part. Les chercheurs désignent ces dispositifs comme des « scènes d'internormativité » dans la mesure où tendent à s'y manifester, s'y confronter et s'y combiner plusieurs ordres normatifs et, en fin de compte, à s'y construire sur un mode pluraliste du « raisonnable ». L'objet de la recherche était d'examiner les modalités concrètes d'articulation de cette pluralité d'ordres normatifs en insistant en particulier sur la façon dont les dynamiques portées par les personnes handicapées s'imbriquent (ou non) avec les dynamiques sociales. L'attention s'est portée sur la façon dont différents modèles de cohabitation internormative s'actualisent dès lors qu'il s'agit de faire droit à des personnes en situation de fragilité et de rechercher leur consentement.

Ces modalités de cohabitation des ordres normatifs sont analysées ici à partir de trois régimes contrastés de participation de la personne sur les scènes d'internormativité : la négociation, l'obligation et l'engagement. Ces régimes sont appréhendés concrètement à partir de dispositifs qu'ils contribuent à structurer : les dispositifs de compensation du handicap à partir de la définition et de la négociation du projet de vie ; les dispositifs de protection juridique des biens et des personnes (tutelle et curatelle) ; et enfin, le dispositif associatif de mobilisation des malades et des personnes handicapées.

N. B. Les résultats présentés ici sont ceux posés dans le rapport final (2011).

Pour plus d'information sur ce projet

- Le rapport de recherche est consultable sur le site de la CNSA : https://www.cnsa.fr/documentation/017-vidal-naquet-rapport_final.pdf
- VIDAL-NAQUET Pierre A. « Projets de vie et attribution des droits dans les politiques françaises du handicap », *Développement humain, handicap et changement social*, à paraître en décembre 2017.
- EYRAUD B. *Protéger et rendre capable. La considération civile et sociale des personnes vulnérables*, Erès, janvier 2013.
- VIDAL-NAQUET Pierre A. « La compensation des conséquences du handicap à l'épreuve du projet de vie », *Wikiterritorial du CNFPT* (revue en ligne), 2012.
- VIDAL-NAQUET Pierre A. « Le projet entre injonction et inconditionnalité », *La Nouvelle Revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n° 47, 3^e trimestre 2009.

À propos du laboratoire

Laboratoire de sociologie généraliste, le centre Max Weber regroupe la plupart des sociologues du site de Lyon/Saint-Étienne. Situé à Lyon et à Saint-Étienne, il est rattaché institutionnellement à quatre tutelles : l'université Lumière Lyon 2, le CNRS, l'École normale supérieure de Lyon, l'université Jean Monnet, Saint-Étienne. Il est membre de l'Institut des sciences de l'homme.

Sa politique scientifique se déploie à travers des activités transversales de recherche et les activités de ses six équipes :

- travail, institutions, professions, organisations ;
- dynamiques sociales et politiques de la vie privée ;
- politiques de la connaissance : savoirs situés et enjeux démocratiques ;
- cultures publiques ;
- dispositions, pouvoirs, cultures, socialisations ;
- modes, espaces et processus de socialisation.

Ses champs de spécialité sont le travail, la famille et la parenté, le genre, les approches pragmatiques, la connaissance, l'étude des mécanismes de socialisation, la culture, l'urbain.

Site : <https://www.centre-max-weber.fr/>

Contacts

Pierre A. Vidal-Naquet
pierre.vidalnaquet@gmail.com

Benoît Eyraud
benoit.h.eyraud@gmail.com

Sabine Visintainer
s.visintainer@arfrips.fr

Référence du projet n° 017
Appel à projets 2007 – Le handicap, un nouvel enjeu de santé publique (IReSP)
Titre : *Handicap et pluralisation des normes : de l'expérience vécue à la reconnaissance sociale* (P. Vidal-Naquet)